

Jeudi 17 novembre 2016

Liaison A28/A13 – engagement financier des collectivités

Le 21 octobre dernier, un Comité de pilotage sur le contournement Est de Rouen – liaison A28/A13 avait lieu en Préfecture de Région, réunissant autour de l'État les collectivités intéressées au projet : la Région Normandie, les Départements de la Seine maritime et de l'Eure, la Métropole Rouen Normandie et l'Agglomération Seine Eure.

À cette occasion, l'État, par la voix de Madame la Préfète, a demandé aux collectivités de signer une lettre d'intention portant engagement à financer la part de cette infrastructure qui leur revient. Cette lettre constitue une pièce indispensable du dossier d'utilité publique.

Lors du Comité de pilotage, la Métropole Rouen Normandie, avec la Région et le Département de la Seine-Maritime, a signifié son accord pour signer cette lettre d'intention. Il a été convenu de laisser un délai de réflexion d'un mois aux partenaires.

Aujourd'hui, le Conseil départemental de l'Eure refuse de signer cet engagement. Il prend ainsi le risque de faire échouer la constitution du dossier d'utilité publique pour saisine du Conseil d'État, et donc le lancement opérationnel de ce projet stratégique nécessaire au développement de nos territoires.